

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34 et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Table with 8 columns for train arrivals and departures: Arrivées à CAHORS, Départs de CAHORS, LIBOS, VILLENEUVE-SUR-LOT, AGEN, BERGERAC, BORDEAUX, PÉRIGUEUX, PARIS. Includes a section for 'Train de marchandises régulier' and 'Train de foire'.

Cahors, le 4 Octobre.

« Je n'ai jamais confondu la vraie France avec les insulteurs d'hier. — Telles sont les paroles par lesquelles Alphonse XII, a répondu à M. Grévy, qui venait pour lui exprimer tout son regret des injures que quelques poignées de vauriens, doublés d'un certain nombre d'imbéciles, ont fait retentir sur le passage de ce Roi, hôte de notre pays.

Non, — la France n'était pas là ; car il n'y a rien de français dans l'agression lâche d'une cohue anonyme contre un homme seul, sans défense contre l'outrage, presque sans défense contre les violences qui ont failli menacer sa personne même ; il n'y a rien de français dans cette sauvagerie stupide qui, sous prétexte de venger l'honneur national, dans un cas où l'honneur national n'a pas reçu la moindre atteinte, ne pousse à rien moins qu'à tourner en sentiments d'hostilité contre nous les sentiments d'un peuple ami.

Nous aimons à penser que l'Espagne saura, comme son souverain même, distinguer entre la vraie France et les « misérables » — comme les a qualifiés le Président de la République — qui auraient déshonoré la ville de Paris, si l'on avait pu, un seul instant, les confondre avec la population parisienne elle-même.

Mais qui donc étaient-ils ces gens coupables, dans cette circonstance envers leur pays même, d'un attentat plus grave que

celui qu'ils commettaient contre le souverain étranger ? Que voulaient-ils ? Que représentaient-ils ? Qui donc enfin les avait soudoyés, déchainés contre l'hôte de la France ? — Où sont-ils les instigateurs, les auteurs responsables de cette journée scandaleuse, lamentable pour tout cœur vraiment français ?

La presse républicaine se charge de répondre à ces questions et de déchirer vigoureusement les masques.

On lit dans la Petite République française : Ce qui est plus qu'une faute, c'est d'avoir osé compromettre le nom et la personne du président de la République, en affirmant qu'il désapprouvait la décision de son gouvernement de faire à Alphonse XII une réception officielle ; qu'il ne se rendrait au-devant du roi d'Espagne que contraint et forcé, et pour céder à la volonté de ses ministres.

Ceci est le fait de M. Wilson, gendre du président de la République, qui, le jour même de l'arrivée du roi à Paris, adressait à son journal, la Petite France, une dépêche où l'on pouvait lire ces lignes : « Malgré les vives répugnances manifestées par M. Grévy, il a dû s'incliner devant une sorte de raison d'Etat, et se rendre aux sollicitations de M. Jules Ferry. »

Cette dépêche était à la fois une attaque indirecte contre les ministres que M. Jules Grévy a appelés à diriger les affaires, et une suprême inconvenance à l'adresse du gouvernement espagnol. S'il est vrai, comme on l'affirme, que l'ambassadeur d'Espagne a entretenu M. Jules Grévy de cette dépêche ; s'il lui a fait observer qu'elle était datée de Mont-sous-Vaudray et publiée par le journal de M. Wilson, nous ne savons trop ce que M. le président de la République aura pu répondre et comment il aura excusé un homme qui le compromet d'autant plus qu'il le touche de plus près.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que M. Wilson, après avoir pris la responsabilité d'une pareille dépêche, ait eu l'aplomb d'assister au dîner donné à l'Elysée en l'honneur du roi.

qui surprenait sans cesse les yeux de l'amiral fixés sur elle. De temps en temps, il se retournait vers le valet qui lui servait à boire, et, tout en frappant sur son verre un petit coup sec qui commandait de le remplir, murmurait : — Ah ! le drôle !

Ce valet en vint à s'imaginer qu'il était le point de mire des jivialités de M. l'amiral et ne s'en trouva pas médiocrement flatté.

Comme on quittait la salle et qu'on allait passer dans les jardins, M. de Kernovenoy précédant son hôte afin de donner quelques ordres, M. d'Avrigné, demeuré en arrière auprès de Myriam, lui dit plaisamment :

Mignonne, la nuit vient. C'est l'heure où les jeunes filles aiment à rêver. Je ne voudrais point vous contraindre...

A demeurer avec vous ? fit Myriam.

Elle marchait de surprise en surprise. Tout ce que disait ce jour-là son grand oncle lui paraissait extraordinaire, si ce n'était pis.

— Vous voulez parler librement à mon père ? reprit-elle.

D'où vous vient cet étonnement, ma chère ? Oui, je voudrais dire deux mots à mon neveu, sur un sujet bien intéressant... Et pourquoi ne vous confesserai-je pas que ce sujet-là, c'est vous, mignonne ?

Myriam sourit.

— Ce n'était peut-être pas de la surprise que vous m'avez fait éprouver tout à l'heure, répliqua-t-elle, mais plutôt un peu d'inquiétude... Me voici bien rassurée. Si vous parlez de moi, mon père vous écouter.

— Tableu ! fit l'amiral, je l'espère bien qu'il

On lit dans Paris :

On demande un journaliste qui ose expliquer au public en vertu de quelle tolérance M. Wilson peut impunément abuser du nom de M. Jules Grévy, tant pour lancer ses affaires que pour satisfaire ses rancunes.

On demande quand M. Cocherly se décidera à faire un procès à M. Wilson, pour lui faire acquitter les droits dont il a frustré et dont il continue de frustrer la poste, depuis qu'il peut disposer de la « griffe » présidentielle.

On demande quand des mesures seront prises, — et quelles mesures, — pour empêcher les indiscretions révoltantes que M. Wilson se permet, chaque fois qu'un ministre soumet au président de la République soit un décret à examiner, soit un rapport à approuver, soit des explications d'ordre politique sur les mesures prises par le cabinet.

On demande quand M. Wilson cessera d'avoir à l'Elysée, tout auprès du cabinet officiel de son beau-père, un autre cabinet, le sien, officiel aussi, portant son nom gravé sur une plaque, et servi par des huissiers aux gages de la France.

On demande quand M. Wilson s'ab-tiendra de communique, lui-même, à certains journaux ou à certaines agences, les comptes rendus des conseils des ministres, auxquels il n'assistait jamais, il est vrai, mais qu'il s'arrange pour connaître et pour accommoder comme il convient.

On demande quand il cessera d'être possible que M. Wilson prête au président irresponsable une attitude parfaitement incorrecte. On demande quand le premier magistrat de la République cessera d'être, aux mains d'une personne privée, un instrument de division gouvernementale.

On demande combien de temps encore un simple député, usurpant sur toutes les prérogatives, sur celle du chef de l'Etat, sur celle du ministère et sur celle du Parlement, pourra se poser en factotum nécessaire, jouer avec le repos du pays, compromettre notre bon renom, et risquer de nous brouiller avec des puissances amies.

On demande tout cela. — Personne encore n'a répondu.

Voici comment le National, journal républicain, apprécie l'élection d'Apt :

M. Laguerre l'emporte de 1,200 voix sur M. Delpech dans la circonscription d'Apt.

Entre deux programmes chimériques, les électeurs ont choisi le plus insensé.

Ah ! nous sommes en train d'avoir une remarquable série de députés ! Après Forest, Loranchet ; après Loranchet, Papinaud ; après Papinaud, Pochon ; après Pochon, Laguerre. Des déclamateurs, des sophistes, des mystificateurs, des baladins de la phrase, des jocrisses humanitaires, des habiles qui toucheront l'argent de l'Etat et qui paieront le peuple en grimaces, telle est la cohue qui pénètre au Palais-Bourbon.

Quelle majorité pourra-t-on former, dans l'avenir, avec de pareils éléments ? Quelle sera la situation d'un premier ministre obligé de compter avec le gâchis d'idées que représentent les nouveaux élus ? Quelle peut être, devant l'Europe, l'attitude de ce ministre livré aux Laguerre et se débattant au milieu d'une grêle de Pochons ?

Nous avons besoin d'hommes spéciaux, d'administrateurs, de diplomates, de légistes, et l'on nous envoie des danseurs qui tendront sur le passage du gouvernement, pour le faire tomber, la corde raide sur laquelle ils ont sauté pendant la foire électorale. Les ministres futurs auront de l'agrément, et la nation française serait bien jugée s'il fallait la juger sur ces hommes nouveaux !

Est-ce que cette situation va durer ? Est-ce que le bon sens français ne se réveillera pas ? Est-ce que le pays ne comprendra pas qu'il court à un Sedan politique où il laissera son honneur ? Est-ce que les modérés ne s'organiseront pas ?

Est-ce que les prochaines élections vont être des élections intransigeantes ? Est-ce que les ennemis de tout ordre social vont se faire nommer partout ? Est-ce que, vraiment, tout est possible ?

Informations

— Il est aujourd'hui certain, dit le Paris, que le départ anticipé du roi Alphonse XII, est uniquement dû aux attaques inqualifiables dont il a été l'objet de la part de M. Wilson.

rire.

— Je vois, dit-il, que votre folie est sans remède. Vous serez toujours un père trop passionné, mon cher Hector.

Cette petite leçon moqueuse ne plut point du tout à M. de Kernovenoy, qui répondit assez brusquement :

— Ne parlez point de ce que vous ne pouvez avoir ressenti, Monsieur. Vous n'avez que des fils.

— Quatre. Je ne m'en plains pas. Je suis du vieux temps où l'on aimait mieux les mâles.

— Soit. Vous m'accorderez pourtant que nous ne saurions trouver le même plaisir à nous voir revivre dans des êtres faits comme nous.

— Avons-nous été si mal faits ?

— Que dans ces créatures délicates, douées de ce que nous ne saurions jamais avoir : la grâce. Lorsqu'on nous assure que nos fils nous ressemblent, cela ne nous procure point les mêmes sensations que si on nous le dit de nos filles...

Oh ! oh ! grommela M. d'Avrigné, vous ne regretterez donc plus que ce soit à vous décidément que Myriam ressemble.

Le baron ne répondit pas.

— Allez ! reprit l'amiral, ce n'est pas non plus une chose sans douceur que de se revoir dans ses fils, tels qu'on était à vingt-cinq ans. Les fils ont du bon. On dit, il est vrai, que nos filles nous quittent plus tard, et jamais aussi entièrement. Je conviens que, de mes quatre fils, les deux plus jeunes sont, l'un au Japon, l'autre aux Antilles ; tous deux servent dans la marine, comme vous le savez.

— Je le sais. — Un autre encore, mon attaché

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(4)

L'IDOLE

Il était le subrogé-tuteur de Myriam, qu'il faisait profession d'aimer fort, d'admirer encore davantage et qu'il embrassait très-bruyamment à l'arrivée. Ses officiers, s'ils avaient vu cela, n'auraient pas manqué de dire que la « vieille rose » saisissait cette occasion pour se rafraîchir au contact de cette jeune fleur dorée. Quand l'embrassade fut donnée, il éloigna de lui mademoiselle de Kernovenoy pour la mieux voir à son aise ; il trouva, comme il s'y attendait, le tableau parfait et charmant.

— Peste ! grommela-t-il entre ses dents, le gaillard !

Myriam, heureusement, n'entendit point ; le baron non plus ; sans quoi l'une aurait été bien surprise d'un mot si libre dans la bouche de son grand oncle, et l'autre aurait demandé qui pouvait bien être ce gaillard dont l'amiral parlait à demi-voix.

Apparemment, ce n'était pas de lui-même, M. d'Avrigné avait de la dignité quelquefois, de la bonhomie toujours, pas l'ombre de gaillardise. A ce moment, on entendit la cloche du dîner.

Ce fut un repas de famille placide et gai, point sans quelque embarras cependant, pour Myriam ;

LA CONVERSION

Le roi d'Espagne était, en effet, volontiers disposé à passer condamnation sur les scènes tumultueuses de la gare du Nord, qu'il expliquait soit par l'exagération d'un patriotisme irréfléchi, soit par l'intervention d'une minorité tapageuse, comme il s'en trouve dans toutes les grandes villes. Mais il a été particulièrement froissé des notes qui ont paru simultanément dans la France et dans la Petite France, et dues, comme on le sait, à des reporters aux gages de M. Wilson.

Cette impression a été tellement vive, qu'il n'a fallu rien moins qu'une démarche personnelle du M. le président de la République, pour décider le roi d'Espagne à se rendre au dîner officiel de dimanche soir. Il se demandait en effet chez qui il était invité à se rendre : « chez le beau-père de M. Wilson ou chez le président de la République française ».

C'est uniquement à la persistance de ces sentiments qu'il faut attribuer le départ anticipé d'Alphonse XII.

On a annoncé à ce sujet que M. le président de la République s'était ému de la situation créée par M. Wilson. En conséquence, un éloignement temporaire de l'Élysée, sous prétexte d'un voyage en Italie, aurait été décidé.

On ignore encore si cette mesure a été réellement prise. Nous croyons toutefois savoir que les membres du cabinet, justement préoccupés d'une intervention aussi anormale que dangereuse pour les intérêts de l'État, ont pris l'initiative de soumettre respectueusement à l'examen de M. Jules Grévy une série de documents de nature à l'éclairer sur des abus dont la gravité ne saurait plus longtemps échapper à personne.

— Depuis ce matin, il circule des bruits sur la démission de M. Jules Ferry.

On raconte qu'une entrevue a eu lieu hier, dans la soirée, entre le président du conseil et M. Wilson et que dans cette entrevue, il se serait échangé des propos tellement aigre-doux que M. Jules Ferry aurait immédiatement pris la résolution de se retirer.

Voilà les bruits qui circulent; mais entre les bruits et la réalité, il y a la distance de la coupe aux lèvres, et jusqu'à ce moment, nous devons affirmer que M. Jules Ferry n'a pas songé un instant à se retirer.

— Nous croyons savoir que deux journaux de Paris, la Bataille et le Radical, vont être poursuivis pour provocation à une manifestation insultante contre le roi d'Espagne.

— On remarque un accord parfait dans tous les journaux anglais, sans distinction d'opinion, pour blâmer énergiquement la manifestation parisienne à l'arrivée du roi d'Espagne. Le gouvernement, disent quelques-uns de ces journaux, avait le droit d'espérer plus de sagesse dans la population, car il a cru naïvement que les excitations des feuilles révolutionnaires ne prévaudraient pas sur le bon sens du peuple.

— Plusieurs dépêches annoncent que les souverains d'Autriche, de Belgique et d'Allemagne ont envoyé des adresses au roi d'Espagne sur sa réception à Paris.

— Nous trouvons aujourd'hui dans un journal espagnol, *El Porvenir*, organe de M. Zorilla, l'appréciation suivante : « Les intransigeants et les rivaux de Paris n'ont fait que servir les intérêts de l'Allemagne en se conduisant « comme des bandits » à la réception du roi d'Espagne. Le parti qui a dirigé une pareille manifestation est indigne de compter parmi les républicains. » Ces appréciations sé-

rières sont très remarquées aujourd'hui dans les régions ministérielles.

— On annonce aujourd'hui qu'un groupe de députés de l'extrême gauche qui a tenu réunion, mardi soir, chez M. Madier de Montjean, a résolu d'interpeller le gouvernement pour savoir à qui s'adressait la qualification de « misérables », relevée dans l'allocation d'excuses du président de la République au roi d'Espagne, dans la visite qu'il lui a faite à l'ambassade.

— Des placards anarchistes ont été enlevés, dimanche soir, à Saint-Etienne. Ces placards annonçaient que le grand coup approchait et que « les confrères » de l'étranger y prendraient part. A Beaucaire, les mêmes placards révolutionnaires ont été affichés également.

— Si le roi d'Espagne, par un motif de convenance, n'est pas allé rendre visite au comte de Paris, celui-ci ayant compris la réserve du roi Alphonse XII, s'est présenté à l'ambassade espagnole, dimanche soir, et a eu une entrevue de très courte durée avec le jeune souverain.

— Une dépêche de lundi, de Madrid, annonce qu'une magnifique réception a été préparée pour recevoir le roi d'Espagne qui est arrivé mardi à Madrid. Toutes les rues sont pavoisées, et une démonstration significative a été préparée.

Paris, 2 octobre, soir.

M. Jules Ferry, après avoir longuement conféré hier matin avec M. Challemeil-Lacour, est allé ensuite déjeuner chez M. Waldeck-Rousseau avec lequel il a eu un entretien d'environ une demi-heure. Les deux ministres auraient décidé d'ordonner une enquête sur la façon dont les mesures d'ordre ont été prises à la préfecture de police, en vue de la réception du roi Alphonse XII. Cette enquête amènera sans doute la démission de plusieurs employés supérieurs de la préfecture de police, peut-être même du préfet de police lui-même.

— La commission du budget qui avait résolu, dans sa dernière séance, de se réunir dix ou douze jours avant la rentrée des Chambres sera convoquée pour le 10 octobre.

Paris, 3 octobre.

Contrairement à l'attente générale, les ministres n'ont pas tenu conseil ce matin. Ils se réuniront probablement jeudi en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry. Samedi prochain, les ministres seront convoqués, dans la matinée, à l'Élysée. Jusqu'à la rentrée des Chambres, il n'y aura plus, assure-t-on, que deux réunions des ministres par semaine, l'une au ministère de l'instruction publique, le jeudi, et l'autre à la présidence de la République, le samedi.

ARRESTATION DE M. ANTOINE

Metz, 2 octobre.

La Gazette de Metz annonce que M. Antoine, député de la Lorraine au Parlement allemand, vient d'être arrêté sous l'inculpation de haute trahison.

Londres, 2 octobre.

Le Standard déclare que la manifestation provoquée par une partie de la presse parisienne n'a pas fait de tort sérieux à l'Allemagne, mais seulement à la France, qui devra se demander si la folie de son peuple n'a pas contribué à la formation d'une alliance entre l'Allemagne et l'Espagne.

Madrid, 2 octobre.

El Globo dit que les Français ont été dupes des manœuvres de M. de Bismarck.

El Correo dit que cet incident augmente les sym-

— Qu'il fût bien tourné?... Ah ! voilà qui ne serait peut-être pas indifférent à Myriam.

— Vous êtes tout à fait plaisant.

— Qu'il eût du mérite et de l'esprit ? Cela devient rare.

— A vous parler franc, dit le baron d'un ton sec et en se levant, je préférerais qu'il n'eût ni l'un ni l'autre.

— Morbleu ! s'écria l'amiral qui s'allumait et qui se leva à son tour, il va donc falloir que je vous parle et... Je vous connais bien, mon neveu, je n'avais pas besoin de cette occasion pour apprendre que vous n'êtes pas un bon père à la façon des autres bons pères... Aimer ses enfants pour soi, rien que pour soi, mais cela, Monsieur, c'est d'un païen !... Ah ! vous préféreriez que votre gendre fût... tranchons le mot, que ce fût une bête, afin de garder à vous l'esprit de votre fille, n'est-ce pas ? L'esprit entraînera le cœur, sans doute. Elle méprisera son mari, elle n'aimera toujours que vous... Joli calcul ! Et le bonheur de Myriam, qui est ma petite nièce et ma pupille, enfin, vous n'en tiendrez donc point compte ? Voilà de l'égoïsme qui va le front haut et sans masque, à la bonne heure ! Toutes vos pensées paternelles sont marquées de la griffe diabolique de votre intérêt... Quand je vous dis que vous êtes un païen !... — De grâce, Monsieur, répliqua le baron avec un calme menaçant, ne vous échauffez point ; et surtout, puisque vous me livre bataille, n'employez pas d'armes que je pourrais retourner contre vous. Ne parlez pas d'intérêt, car enfin, je devine ici le vôtre...

— Le mien?... Vous diriez-vous me donner à

pathies de l'Espagne pour le roi Alphonse.

El Epoca déclare que le roi Alphonse ne confond pas la population française avec les bandes de perturbateurs qui l'ont insulté ; mais que la satisfaction donnée par M. Grévy n'est pas suffisante.

— La protestation projetée contre l'ambassade de France n'a pas eu lieu, grâce à l'intervention du préfet de Madrid, qui a harangué la foule en lui rappelant les lois de l'hospitalité et les sentiments de l'honneur espagnol. « La minorité de Paris, a-t-il dit, n'est pas la France, qui est une nation alliée de l'Espagne. » La foule s'est dispersée aux cris de : « Vive le colonel de uhilans ! Vive l'Allemagne ! »
Berlin, 1^{er} octobre.

Le Tageblatt assure que les incidents survenus samedi n'auront pas de suites graves, bien que de nature à provoquer une antipathie profonde entre la France et l'Espagne, qui ne pourra jamais pardonner l'insulte faite à son roi. On voit bien par là combien les Français sont habiles à gâter leurs propres affaires.

La Gazette de Woss dit que les Français sont aveuglés par la crainte d'alliances contre la France et leurs idées de revanche. Ce journal assure que sans l'escorte militaire qui l'accompagnait, le roi aurait été certainement victime d'insultes matérielles.

La Gazette nationale dit que les « gamins politiques » ont profité de l'occasion pour provoquer un scandale et prouver une fois de plus le peu de courtoisie de la nation française. Si l'on était blessé à Paris de la nomination, comme colonel de uhilans, du roi Alphonse, il fallait exprimer son mécontentement en s'abstenant d'assister à la réception du monarque, au lieu de l'accueillir par des sifflets et des cris hostiles.

Ces faits scandaleux constituent certainement une grande défaite morale de la France. On se demandera dans toute l'Europe s'il est possible d'entretenir des relations politiques durables avec un État dont les rapports avec l'étranger peuvent être influencés par des idées aussi folles que celles qui ont donné lieu au scandale de samedi, par de pareils actes de brutalité et par la faiblesse visible que le gouvernement a montrée en présence de ces faits.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

Sur l'invitation de son président M. Sirach, la Société de Secours mutuels se réunira en assemblée générale, dimanche prochain, 7 octobre, dans le lieu ordinaire de ses séances.

A neuf heures, elle assistera à une messe célébrée à l'intention des membres décédés.

La Société rentrera ensuite à l'Hôtel-de-Ville pour entendre le compte-rendu des opérations trimestrielles.

ÉCOLES COMMUNALES LAÏQUES

La rentrée des classes est fixée au 8 octobre.

L'école des filles est transférée rue du Château-du-Roi, à l'ancienne école des garçons, et l'école des garçons est transférée à l'ancien Palais de Justice, place des Petites-Boucheries.

entendre?...

— Que le mari honnêtement riche, d'ailleurs bien tourné, et doué de mérite et d'esprit, auquel vous seriez aise de me voir rêver, c'est le capitaine Robert ; eh bien, oui.

— Et quand cela serait ? reprit l'amiral avec un redoublement d'impétuosité juvénile ; quand j'aurais médité de vous proposer mon fils pour votre fille, la proposition n'est-elle pas honorable pour tous les deux ? Si tous les Kernovenoy sont bons, les Avriagné ne sont pas mauvais ? Mon bien, divisé en quatre parts, peut encore figurer dans un contrat ; Robert est un cavalier comme on n'en voit plus guère en ce temps, et c'est un garçon de principes. En quoi il pourrait vous servir d'exemple. Je n'ai eu qu'un tort en tout ceci, c'est de prendre d'abord des détours et de vous envelopper tout à l'heure, au lieu de monter franchement à l'abordage...

— A la bonne heure, fit M. de Kernovenoy ; j'aime assez les figures car elles permettent de s'expliquer sans employer les mots crus qu'on ne se pardonne point !... Monter à l'abordage !... Vous auriez eu le grand tort de l'essayer, Monsieur. Je me serais fait sauter...

— Vous refusez mon fils?... Je vous donne deux ans, trois ans, Hector.

— Je le refuse.

— Et les raisons, je vous prie, les raisons ?

— Je pensais vous les avoir dites. Je ne me laisserai pas prendre ma fille.

M. d'Avriagné machonnait son cigare et s'essuyait le front.

— Comme il vous plaira, dit-il d'un ton qu'il s'efforçait à présent de contenir ; mais au diable

Le ministère des finances publie au Journal Officiel l'avis suivant :

Les rentiers qui n'ont pas encore fait opérer la conversion de leurs rentes 5 0/0 mixtes et au porteur, sont priés de ne pas différer le dépôt des souscriptions à échanger, s'ils veulent être assurés de n'éprouver aucun retard dans le paiement des arrrages à échoir le 16 novembre prochain.

Ces arrrages ne seront, en effet, payables que sur la production des coupons détachés des nouveaux titres 4 1/2 0/0.

Les inscriptions mixtes et au porteur à échanger, sont reçues :

Dans les départements, par les trésoriers-payeur généraux et les receveurs particuliers.

Hier, vers 5 heures 3/4, un feu de cheminée s'est déclaré dans la maison appartenant au sieur Séguy, clerk d'avoué, sise rue de la Préfecture, à Cahors. Il a été bientôt éteint par les soins du sieur Goscou, ex-gendarme, au moyen du soufre et d'un drap mouillé placé devant la cheminée. Le feu n'a pas eu d'autres suites. M. le maire, présent, a jugé inutile de donner l'alarme.

Le bal donné par les employés de notre ville aura lieu le 6 octobre courant, dans la salle du Théâtre.

Un bataillon du 63^e de ligne, commandant M. Lenormant de Villeneuve, venant de Tunis et se rendant à Limoges, est passé hier à Cahors.

UN DRAME A L'ABATTOIR

La cour de l'abattoir a été, dimanche dernier, le théâtre d'un véritable drame. Un individu amenait, vers deux heures de l'après-midi, un bœuf à l'abattoir et prévenait les bouchers que la bête était très-méchante et qu'elle l'avait plusieurs fois roulé par terre, comme du reste on pouvait s'en apercevoir à l'état de ses vêtements.

Il mettait ainsi en garde les personnes présentes contre les fureurs de l'animal, lorsque celui-ci d'un coup de tête fait lâcher prise à son conducteur et le voilà courant dans la grande cour de l'abattoir, dont on avait heureusement fermé les portes, et renversant tout sur son passage.

Les personnes présentes ont à peine le temps de s'enfermer chez le concierge. Comprenant qu'on n'aura raison de ce bœuf qu'en le tuant, on décharge sur lui plusieurs coups de fusil qui ne l'atteignent pas sérieusement et ne font qu'augmenter sa rage.

A ce moment, un soldat du 7^e de ligne, qui voit la scène du dehors, demande l'autorisation d'entrer, assurant qu'il saura bien se rendre maître de l'animal.

En effet, muni d'une corde dont il attache une des extrémités à un arbre, il forme un laz-zo et le lance, avec une adresse remarquable,

votre obstination. Hector ! Les jeunes gens sont faits l'un pour l'autre, je vous le dis, et quand ils se seront vus...

Ils ne se verront point, riposta le baron.

— Je crois, s'écria l'amiral, que vous nous donnez notre congé.

— Vous ne croyez point ce qu'il faut croire reprit M. de Kernovenoy d'une voix brève et dure. Ce soir, encore, j'étais le plus heureux des hommes et je vous considérais comme le meilleur de mes amis. Vous êtes venu m'apporter la guerre, vous avez pris plaisir à faire passer devant mes yeux l'avenir que je ne voulais point voir et à me faire toucher du doigt la réalité qui brisera ma vie. Vous êtes donc mon ennemi désormais, je me mets en garde contre vous et les vôtres. C'est là ma défense, j'en use et si je vous blesse ; j'en suis fâché.

— Moi non ! fit l'amiral ; car j'emporte un droit aussi, celui de faire savoir à tous nos parents et nos alliés que vous êtes fou.

Sur cette menace que le baron ne releva pas, M. d'Avriagné tourna les talons, héla ses deux marins qui accoururent, et leur donna cinq minutes pour mettre ses chevaux à la calèche. Les malheureux bêtes avaient fait douze lieues dans l'après-midi ; mais il était homme de mer, accoutumé aux navires, des montures qui ne se lassent point.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

d'ambassade, est en Angleterre, continua l'amiral avec complaisance. L'ainé me reste, le capitaine Robert, un beau capitaine !... Il est en garnison près de Paris... Eh bien je me suis accoutumé à vivre souvent loin d'eux.

— Oh ! fit ironiquement M. de Kernovenoy, vous avez l'humeur facile.

Aussi, lorsqu'il s'agira de les marier, mon émotion ne sera-t-elle pas la même que si je mariais une fille.

Le baron tressaillit :

— Oui, murmura-t-il, une grande, une terrible émotion. Vous dites bien !

Justement, reprit M. d'Avriagné, tout en humant son café à petit coups, le capitaine Robert est possédé en ce moment d'une satanée déman-gaison de mariage.

— En vérité ? répliqua distraitemment M. de Kernovenoy. Singulier goût pour un hussard.

— Il a payé sa dette, il peut déposer le sabre. Robert donnerait sa démission !...

— Je souhaite qu'il trouve une femme à son gré.

Il y eut un court silence ; puis d'Avriagné se remit à rire.

— Hector, demanda-t-il, avez-vous rêvé quelquefois aux qualités que vous voudriez voir réunies dans votre gendre ?

— Nos ennemis n'ont pas de qualités.

— Le mot est vif ; mais ce n'est qu'un mot. Il faudra bien que vous ayez un gendre tôt ou tard.

— Tard, s'il vous plaît.

— Aimerez-vous qu'il fût honnêtement riche ?

Eh ! que m'importe ? Je ne m'en soucierais guère. Riche, je le suis.

au cou du bœuf qui, bientôt étranglé, tombe comme une masse.

Les félicitations n'ont pas manqué, comme on le pense bien, au courageux militaire.

Toujours des accidents en ces temps de vendanges. Un jeune homme du faubourg Labarre rentrait, hier au soir, une charretée de vendange, lorsqu'il tomba de sur le véhicule et se cassa une jambe. Son état est aussi satisfaisant que possible.

On nous écrit de Lacapelle-Cabanac, le 28 septembre.

Un fait tragi-comique s'est passé à Mauroux le jour de la foire : Une femme s'est introduite dans une auberge et, en l'absence des maîtres de céans, elle a essayé d'escamoter un poulet rôti. Malheureusement le coup a échoué, car au moment où elle s'enfuyait, elle a été aperçue par le maître de l'auberge, qui s'est empressé d'aller quérir les gendarmes.

Mais voici où l'affaire prend des proportions épiques et tranche avec les procédés ordinaires : Les gendarmes arrivés sur les lieux font approcher la coupable, lui suspendent gravement le poulet rôti au cou en lui disant « qu'elle pouvait le sentir mais non le manger », et la conduisent ainsi, le poulet en sautoir, à travers les rues du village, de chez l'aubergiste à la mairie, où la gourmande promet solennellement, devant la foule qui lui faisait cortège, de ne plus voler des poulets à Mauroux.

La leçon vaut mieux qu'un procès-verbal, et nous félicitons les gendarmes de Lacapelle. Inutile de dire que le poulet rôti, désormais historique à Mauroux, a été restitué à son propriétaire.

TOUJOURS LA GOURMANDISE

— Le même jour, à Lacapelle-Cabanac, pendant que les époux Roux et la belle-mère étaient à la foire, un ou plusieurs individus sont entrés avec escalade dans leur maison, et ont pris une pièce de veau rôtie, un litre d'eau-de-vie et du pain. On croit être sur la piste du coupable; mais pour ne pas affliger la famille, on a abandonné la poursuite.

INCENDIE

— Un grand incendie a eu lieu le 21 septembre à Fumel :

La grange d'un grand négociant en quincaillerie et en coirs, qui servait d'arrière magasin, a été la proie des flammes. Il paraît que vers minuit un homme qui se rendait à la foire de Montpazier a vu le premier des flammes sortir de cette grange; il s'est empressé de donner l'alarme. Les secours ont été promptement organisés avec la pompe de l'usine de Fumel et celle du château de l'endroit; mais comme il y avait dans cette grange des spiritueux, la majeure partie de ce qui s'y trouvait a été consommé; deux chevaux qu'on n'a pu sortir ont été carbonisés. Les pertes, qui sont considérables, sont couvertes par une assurance.

NOS VENDANGES

— Dans nos environs, les vendanges vont commencer la semaine prochaine; quelques endroits préservés du phylloxéra ou de la coulure, donneront une bonne récolte en quantité et en qualité.

En général, la récolte, dans notre contrée, ne sera que médiocre, mais nous espérons une bonne qualité.

M...

Au moment du passage et du départ des oiseaux migrateurs, rappelons que la loi interdit absolument, sous peine d'amende, la chasse des oiseaux utiles, savoir : l'engoulevent, la fauvette, l'hirondelle de cheminée, l'hirondelle de fenêtre, la huppe, le loriol, le martin, le rossignol, le rossignol de maraie ou roussotte, le rouge-gorge, le tercol, le bouvreuil, le coucou.

On vient de découvrir une nouvelle maladie de la pomme de terre à Châtelleraut, dans la Vienne.

La maladie serait le résultat de la piqûre d'un insecte qui attaquerait la plante dans sa partie souterraine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

En France quelques averses sont probables dans les régions de l'Ouest et le temps est en-

core à la pluie dans l'Est. La température va rester basse.

On écrit de Narbonne :

On remarque que plusieurs vins n'atteignent pas le degré espéré. Aussi notre commerce ne veut-il acheter, cette année, que l'alambic à la main, et donner suivant le degré d'alcool reconnu.

Nous aurons donc, dans certaines localités, des écarts de prix très sensibles.

La *Petite Gironde* annonce l'arrestation d'un faussaire d'Excideuil, dont le *Périgord* raconte sommairement les faits et gestes :

« Notre héros procédait avec art : sur ses traites il mettait une étiquette des plus alléchantes et qui sentait son crû : « Vin doux et fort pour le sacrifice. » Naturellement, plusieurs curés s'y laissaient prendre et avaient hâte de déguster le nectar d'Excideuil; d'autres, plus méfiants, au courant des ravages du phylloxéra en Périgord, ne faisaient pas de commande. Jollivet, dont la caisse était souvent à sec, spéculait sur les bons pasteurs de toute la région et fabriquait une traite sur laquelle il mettait un nom imaginaire et la fausse mention : accepté.

« On a vainement cherché pendant longtemps les clients de ce bédau négociant dans tous les presbytères de la contrée. On s'est enfin aperçu que les curés buvant le vin doux et fort du sacrifice étaient des chimères, du moins en ce qui concernait le crû d'Excideuil. Les huissiers, les gendarmes parcouraient les paroisses, fouillaient les presbytères sans succès; il n'existait nulle part goutte du nectar Jollivet. Enfin, après un mois de recherches toujours infructueuses, le sacrilège a été capturé à Saint-Malo, où il vendait des pommes douces, — pas pour le sacrifice. »

LA VIANDE FAISANDÉE.

L'usage de la viande faisandée, c'est-à-dire corrompue, est-il dangereux pour la santé? — Les Hippocrates de l'ancien monde et les Galien du nouveau, dit l'*Hygiéniste*, ne sont pas d'accord sur ce point. Suivant les médecins américains, la viande partiellement décomposée est une nourriture de beaucoup préférable à la viande non altérée. Quelques-uns vont jusqu'à prétendre que la viande absolument fraîche est désagréable au palais. Aussi, les bouchers américains ont-ils toujours soin, lorsqu'ils ont abattu un animal, de faire reposer sa chair pendant quelque temps, afin qu'elle se *bonifie*, hygiéniquement et gastronomiquement parlant.

En France, en Italie et en Allemagne, la plupart des médecins admettent, au contraire, que la viande en voie de décomposition doit être rigoureusement proscrite de l'alimentation. Leur jugement est basé sur les découvertes récentes du docteur Selmi, de Bologne. Ce chimiste a démontré, en effet, que, lorsque la chair est aux prises avec la décomposition cadavérique, il se forme de toutes pièces, dans les tissus en putréfaction, des corps nouveaux, analogues aux alcaloïdes de certains végétaux, et doués de propriétés toxiques qui ne le cèdent en rien à celles des poisons minéraux les plus terribles.

Il y a quelques années, dans un procès célèbre qui passionna l'Italie entière, le savant chimiste bolonais arrachait à l'échafaud un homme convaincu d'empoisonnement par la strychnine, en démontrant au tribunal que le poison recueilli sur le corps de la victime n'était autre chose qu'un produit de la décomposition cadavérique. J'aime à croire que tous ceux qui ont suivi ces étonnantes débats s'abstiennent, depuis lors, de la viande faisandée. Je voudrais que tous mes lecteurs fissent de même.

Variétés

M. BOURSEUL INVENTEUR DU TÉLÉPHONE

Le sort des inventeurs est toujours le même. Pendant qu'ils ruinent leur santé et tarissent leur bourse au profit de la science, les spéculateurs s'emparent de leurs découvertes et les exploitent au bénéfice de leur caisse.

C'est ainsi qu'en ce moment, en Amérique, des procès retentissants sont engagés, relativement à la paternité de la découverte et des divers perfectionnements apportés au téléphone.

Tout le monde réclame des dommages et nul ne s'occupe d'en attribuer au modeste et savant inventeur M. Bourseul, en ce moment directeur des postes à Cahors, qui le premier conçut, en 1854, l'idée du téléphone, ainsi qu'il ressort des documents suivants, publiés par la *Lumière électrique*, numéro du 29 septembre.

«... Aujourd'hui qu'on fait tant de recherches sur l'histoire du téléphone, que M. Silvanus Thompson, a été même jusqu'à publier un volume pour démontrer que le véritable inventeur du téléphone est M. Reis, il me semble en toute justice, que cet auteur, le défenseur des droits méconnus, aurait bien pu, dans son volume, prendre également la défense de M. Ch. Bourseul, qui, en 1854, avait décrit parfaitement le téléphone et le transmetteur à contacts métalliques, que M. Munro et Thompson lui-même regardent comme parfaitement efficaces. M. Bourseul, n'a pas parlé, il est vrai, des courants ondulatoires, mais M. Reis, n'en avait pas parlé non plus, et rien ne prouve que l'interrupteur métallique de M. Bourseul, n'eût pas produit, s'il avait été exécuté, les mêmes effets que celui de M. Reis. Il est certain que si M. Bourseul n'avait pas été Français, il aurait eu plus de succès et qu'on aurait pu le déclarer le véritable inventeur du téléphone.

L'appréciation que nous venons de donner sur la question d'antériorité relative à l'invention du téléphone n'appartient pas seulement à nous; nous la retrouvons dans l'*Électricien* du 25 août, qui rapporte le passage suivant d'une lecture faite en 1881, par le capitaine Holhoff, à la société électrique de Francfort :

« Si nous convenons, dit-il, de considérer « comme le véritable inventeur celui qui est le « premier à concevoir clairement une nouvelle « idée et qui nous explique, comment cette idée « peut être rendue pratique, l'invention du télé- « phone devait être rapportée à M. Ch. Bourseul, « qui dans plusieurs publications parues en 1854 « et reproduites dans les journaux allemands de « cette époque, l'a décrite avec détails. »

On trouve même un article important publié à ce sujet, le 28 septembre 1854, dans le *Didaskalia*, supplément du journal de Francfort, qui explique si clairement sa véritable particularité de l'invention, que malgré la date ancienne il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de le voir reproduit ici.....

M. Holhoff rapporte alors la description donnée par M. Bourseul, de son idée, description qui a été reproduite par M. Th. du Moncel, dans la première édition de son exposé des applications de l'électricité publiée en 1854 et dans les différentes éditions de son ouvrage sur le téléphone, puis il ajoute, qu'il peut paraître étonnant que Reis, n'ait pas eu connaissance de l'invention de M. Bourseul, mais que cela lui paraît pourtant probable, car s'il eût eu connaissance de cette invention, il aurait introduit de suite dans son récepteur le diaphragme signalé par l'inventeur français, il croit d'abord que les travaux de M. Bourseul, étaient inconnus du professeur Bell. Quant à nous, nous pensons au contraire qu'ils lui étaient connus aussi bien que ceux de Reis, puisqu'il cite parmi les auteurs qu'il a consultés les noms de Reis, et de l'auteur des exposés des applications de l'électricité où la description du système Bourseul figure, mais il ne pouvait trouver en eux, les indices des courants ondulatoires, qui sont indispensables à la reproduction des sons articulés, car on ne s'en préoccupait nullement à cette époque, ni à celle où Reis fit ses premiers essais.

DE MAGNEVILLE.

Dernières Nouvelles

LES BRUITS DE DÉMISSION DE M. GRÉVY.

Le bruit a couru de la démission du président de la République.

Plusieurs sénateurs et députés sont allés, dans la journée, à l'Élysée. Un de ces visiteurs, qui a vu M. Grévy et avec lequel il est fort lié, a trouvé le président de la République fort triste, et profondément découragé.

Le président est disposé à faire toutes les concessions d'ordre politique.

ENVOIS DE CANONS DANS L'EST.

Depuis quelques jours, les habitants du quartier de la gare de l'Est voient passer de lourds fourgons recouverts de bâches, dont le contenu est mystérieux.

Nous sommes en mesure d'apprendre aux personnes dont le passage de ces fourgons a excité la curiosité qu'ils sont chargés de canons à destination des villes frontalières de l'Est.

CRISE MINISTÉRIELLE.

Paris, 3 octobre.

Il se confirme que la crise ministérielle est

ajournée jusqu'à la rentrée des Chambres; le *Gaulois* dit que le portefeuille de la guerre serait offert au général Février.

— Le marquis de Tseng aura aujourd'hui une entrevue avec M. Challemel-Lacour.

Madrid, 3 octobre.

Le roi est arrivé, il a été accueilli par des ovations enthousiastes, il n'y a eu aucune manifestation en faveur de l'Allemagne et aucun cri contre la France.

Le roi d'Espagne, en quittant le colonel Lischtem, à la frontière française, lui a remis un pli cacheté à ses armes, destiné personnellement à M. le Président de la République.

La retraite de M. Caubert, chef de la police municipale, paraît aujourd'hui devoir être définitive.

On prétend, dans les régions officielles, que les manifestations scandaleuses du 29 septembre ont produit une très vive impression dans le monde diplomatique, et que M. Challemel-Lacour, depuis son retour à Paris, a fait tous ses efforts pour atténuer ces mauvaises impressions.

Paris, 3 octobre soir.

Une nouvelle entrevue a eu lieu, ce matin, entre le préfet de la Seine et le ministre de l'intérieur. — Il se confirme, dès maintenant, que la retraite de M. Oustry peut être considérée comme définitive.

Le mouvement administratif du ministère de l'intérieur sera présenté samedi à la signature du président de la République.

Plusieurs plaques, cordons de commandeur et croix de chevalier des ordres d'Espagne devaient être distribués pendant le séjour du roi Alphonse XII à Paris. Toutes ces nominations préparées à l'avance à l'ambassade, ont été annulées.

La monnaie de Paris va commencer à frapper cette semaine, comme essai, des pièces de nickel de 5 et 10 centimes.

Madrid, 3 octobre.

Un groupe de français, portant un crêpe noir au bras, a parcouru la ville, accueilli très-sympathiquement par la population. Ces français sont ensuite allés à la gare et, à l'arrivée d'Alphonse XII, ont crié : Vive l'Espagne! Vive le Roi! Cette manifestation a beaucoup calmé les esprits.

Paris, 4 octobre.

Le bruit a couru, hier soir, à la Bourse et sur tous les boulevards, que le sultan Abd-ul-Hamid s'est empoisonné ou a été empoisonné.

Bourse de Paris.

Cours du 4 Octobre.

Rente 3 p. %.....	77.60
— 3 p. % amortissable.	79.70
— 4 1/2 p. %.....	106.70
— 5 p. %.....	107.52

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 2 octobre.

La liquidation des opérations engagées pendant le mois de septembre a commencé hier sous des tristes auspices. Dès le début des offres nombreuses ont fait rétrograder les cours et la lourdeur des séances précédentes s'est transformée en faiblesse. Ces mauvaises tendances ont pour cause l'obscurité qui enveloppe notre politique intérieure et extérieure. Les partisans de la hausse voyant que la reprise qu'ils espéraient s'éloigner se retirent de la lutte profondément découragés.

Les acheteurs n'ont pas à se féliciter des résultats du mois de septembre. Le mois d'octobre leur serait-il plus favorable? Les départs sont trop mauvais pour que nous osions répondre d'une manière affirmative.

Le 3 0/0 se traite aujourd'hui à 77.95, l'Amortissable sur lequel on a détaché un coupon reste à 79.85, le 4 1/2 varie de 107.90 à 107.70.

La Banque de France cote 5,400, le Crédit Foncier reste à 1,255, la Banque de Paris est à 940, le Crédit Lyonnais clôture à 555 et la Société Générale à 520.

Nous retrouvons le Lyon à 1,382, le Nord à 1,845, le Midi à 1,140 et l'Orléans à 1,292.

Le Suez fait 2,345 et 2,325, le Gaz reste à 1,365, le Turc cote 10.05, l'Unifiée Egyptienne 359, l'Extérieure 57 3/4 et la Banque Ottomane 726.

Les obligations du Gros Camionnage de Paris ne s'éloignent guère du cours de 300 fr. Ces titres remboursables à 500 fr., produisent un intérêt annuel de 25 fr. Les capitalistes bien avisés, qui les mettent aujourd'hui en porte-feuille, s'assurent un placement, non seulement à l'abri de tous risques, mais encore un revenu de plus de 8 0/0.

AVIS

Aujourd'hui 3 octobre 1883, le sieur Jean Delrieu, limonadier à Cahors, a acheté le fonds de l'hôtel de la Poste à M. Jean Tigné, maître d'hôtel.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Après l'éclatant succès de la « Vierge de Raphaël, » de Jules Klein, le même compositeur vient de nous donner **Diamant du Cœur**, une valse nouvelle dont les mélodies, d'une exquise fraîcheur, ont le charme pénétrant d'une matinée de printemps ! La valse *Fraises au Champagne* a donc trouvé, dans **Diamant du Cœur**, une adorable sœur que voudront posséder tous les admirateurs de Jules Klein.

Cette année, d'ailleurs, accord parfait du patriotisme et du bon goût ; c'est dire que les œuvres suivantes du célèbre maître français font absolument fureur : *Royal-Caprice*, gavotte Louis XV, « Parfums Capiteux, » « Lèvres de Feu, » « Au Pays Bleu, » « Neige et Volcan, » « Cuir de Russie, » « Prazza d'Amore, » « Cerises Pompadour, » « Patte de Velours, » valse, *Radis Roses*, mazurka, *Coup de Canif*, *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Tête de Linotte*, *Truite aux Perles*, polkas.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste, Paris, Colombier, Éditeur, rue Vivienne, 6. *Broderies d'Argent* : Nouvelles éditions très-faciles de « Diamant du Cœur, » « Vierge de Raphaël, » « Patte de Velours, » valse, *Peau de Satin*, polka, 1 fr. 70 cent. chaque.

NADAUD (GUSTAVE). — Chansons. — Poésies et Contes. 2 beaux volumes in-8°. Prix : 16 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

FLAMMARION (CAMILLE). — **Astronomie populaire**. 2. vol. grand in-8° illustrés de 300 gravures. 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Nouveau globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Partitions à crédit. — Vente (et non location) de toutes les partitions, piano seul et piano et chant, publiées à Paris, livraison immédiate, payable 5 fr. par mois jusqu'à 100 fr. d'achat ; au-dessus de cette somme, le paiement est divisé en vingt mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Bibliothèque classique du piano. — Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber. 11 volumes grand format (1.700 pages), sur magnifique papier. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN
DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



MÉDAILLE

D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE

PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principales établissements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE
PRIX FIXE INVARIABLE.
Tous les Envois sont faits franco.

GRAND SUCCÈS !
LE FINANCIER POPULAIRE
30 CENTIMES
Le meilleur marché, le plus complet et le mieux renseigné des journaux financiers. — 52 numéros par an. — Paraît tous les Dimanches. — Publie les Cours de toutes les Valeurs et donne tous les Tirages avant les autres journaux.
ABONNEMENT PAR AN : 30 cent. en timbres-poste au Directeur 10, Place de la Bourse, PARIS

VICHY
Administration — PARIS, 22, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE
CHANGEMENT DE DOMICILE
Léon DELRIEU
ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER
Préviens le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin sont transférés **Maison ROQUES**, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.
Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX ; PERCUSSION CENTRALE ; REVOLVERS ; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.
Réparation d'Armes de tout système.

NOUVEAU FER
A REPASSER SEUL CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE
A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.
POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE**, Fils aîné
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.
Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,
Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

Maison de confiance
O. DELORD
Rue de la Liberté, 12 — CAHORS
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En vente au bureau du Journal.
En vente chez tous les Libraires.
Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation
GUIDE DU LOT
En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec émail chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881
Maison Doucède
CAHORS. — Rue de la Liberté.
M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu en grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.
Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.
M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.
SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS
Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.
Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.
Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

UN JOURNAL POUR RIEN
Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille ; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :
1° Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : Les Soirées du Village et du Château ;
2° Des primes variées en tous genres : Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.
3° Des représentants du journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.
On s'abonne en envoyant 8 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements.
Édition spéciale pour les membres du Clergé.
(Décors et architecture religieuse).
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département. 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.
CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.
NOTES pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. -J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.
TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.